

Colloque international

L'oralité : de la production à l'interprétation

16-17 novembre 2017

Appel à communication

Toute langue véhicule une culture traditionnelle qui diffère d'une région à l'autre. Elle ne cesse d'être le vernaculaire d'une littérature orale très riche représentée par les genres classiques prosaïques et poétiques. Ces genres portent une valeur plus qu'informative. D'ailleurs, anthropologues, ethnographes, littéraires et autres chercheurs relevant de diverses disciplines ont mis en valeur l'importance de cette valeur, et ont fait de cette littérature orale un champ de recherche et une source documentaire révélatrice des mentalités, des modes de vie et des croyances des sociétés dites orales. En d'autres termes, la littérature orale donne aux sociétés fondamentalement orales la possibilité de véhiculer leur message et partant leur patrimoine culturel et civilisationnel.

La littérature orale, en ce sens, constitue la principale forme qui témoigne de l'ancienneté et de la pérennité de la culture d'une société où la parole est le code, ou le vecteur, le mieux utilisé pour communiquer avec autrui.

En effet, les productions littéraires orales, reconnues comme étant l'expression de l'identité culturelle, demeurent une source inépuisable pour la sauvegarde de l'histoire de la communauté. Cette sauvegarde semble être une nécessité, principalement dans le cas des

sociétés dont la nature s'organise autour de l'art du verbe. En Afrique par exemple, traducteurs de l'expression d'une civilisation, les griots traditionnels colportent, de village en village et de génération en génération, la mémoire du peuple. Cette faculté que possède le peuple de dépeindre en parole, l'histoire, le vécu, le quotidien est un trésor d'esthétique de sagesse. Hampaté Ba a bien cerné cette notion de sagesse et d'éloquence en disant : « *un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle* »¹

Ainsi, la tradition orale, étant l'incarnation des générations passées, demeure la principale source historique dans les communautés sans écriture, les matériaux oraux (contes, légendes, mythes, proverbes, devinettes, chants, etc.) sont des documents transmis de génération en génération ; ils contiennent des informations qu'exploite l'historien en leur appliquant la méthode historique pour reconstituer le passé de ces communautés. Les documents qu'elle fournit peuvent également être exploités dans les études anthropologiques, sociolinguistiques ou ethnographiques.

En fait, ce qui semble retenir l'attention dans les « productions populaires » en plus de leur rôle si important dans le domaine historique c'est également leur lien intime avec la vie quotidienne du peuple qui se trouve dans la nécessité de créer son propre art à travers lequel, il exprime ses réactions devant les actes de la vie courante et les événements fastes et néfastes qui marquent son existence. Ajoutons à cela que l'artiste populaire est essentiellement autodidacte, puisqu'il n'a pas été formé dans un environnement académique. Cependant, il est l'héritier du savoir, et du savoir-faire qui lui ont été transmis par les ancêtres. De par son ingéniosité, ses créations sont souvent inspirées de sa réalité passée ou présente qu'il aime à reproduire et à interpréter de façon poétique. Cette manière que possède l'artiste populaire d'exprimer ses sentiments les plus profonds de la vie fait de lui : « [...] *Le dépositaire des traditions esthétiques de sa communauté, il en traduit les besoins et les aspirations* »²

¹ HAMPATE BA, A., (1978), *Kaydara*, Abidjan-Dakar, p.7.

² BOUKOUS, A., (1995) *Société, langue et culture au Maroc, en jeux symboliques*. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p. 77.

Cette manière de traduire, d'exprimer « les désirs, les besoins et les aspirations » et d'exposer les croyances du peuple et sa vision du monde, se fait à travers un discours qui non seulement fascine par l'esthétique poétique du verbe, mais recèle aussi des qualités indéniables et une éloquence de matière spontanée.

Cependant, si certaines productions populaires se font très souvent dans un style clair et intelligible à tous, sans pour autant être dénué d'esthétique, d'autres en revanche se distinguent par une richesse d'expression, une délicatesse d'allusion, ce qui donne à ce genre de littérature orale une portée spirituelle et intellectuelle.

Nous proposons, à titre indicatif, quelques axes de réflexion tout en laissant une marge de liberté aux chercheurs de mener d'autres réflexions et approches :

- La connaissance ou l'ignorance de la culture d'une communauté donnée concoure à la réussite ou à l'échec de la communication et à la transmission du message.
- A partir des différents types de la littérature orale (contes, proverbes, devinettes, chants...) nous pouvons appréhender une société dans l'ensemble des aspects qui lui confèrent particularité et spécificité culturelles.
- La littérature orale se distingue par une richesse sémantique qui se traduit par l'emploi des différents types de transferts de sens (la métaphore, la comparaison, la métonymie, la personnification, etc.) qui collaborent à la création d'un usage spécial de la langue.
- L'oralité aborde tous les thèmes : spirituels, intellectuels et autres, sous des formes artistiques, alliant la splendeur des images à celle des mots.
- De nos jours, quelles stratégies doit-on adopter pour mieux promouvoir la tradition orale ?

Modalités de participation

Les propositions de communication sont à envoyer avant le 30 août 2017 sous forme de résumé de 300 mots à l'adresse : colloque.oralite@gmail.com. Le résumé devra contenir le titre de la communication, le nom et le prénom du chercheur, l'organisme de rattachement et les mots-clés.

Les frais de participation s'élèvent à 1000 dh (100 €) couvrant les déjeuners, les pauses café, les documents, et la publication des actes prévue pour 2018.

Calendrier

30 août 2017 : Date limite d'envoi des propositions de communication.

15 septembre 2017 : Notification des chercheurs.

30 octobre 2017 : Envoi du texte de la communication pour la publication.

16-17 novembre 2017 : Tenue du colloque à Casablanca.

Comité scientifique

Philippe CASSUTO (Université d'Aix-Marseille) – Kacem BASFAO (FLSH Ain Chock, Casablanca) – Nicole BELMONT (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris) – Fatiha BENNANI (FLSH Ben M'sik Casablanca) – Sandra BORNAND (Université Sorbonne nouvelle, Paris 3, CNRS) – Abdelali SABIA (FLSH Oujda) – Rahma BARBARA (FLSH Fès Dhar El Mehraz) – Amadou Elimane KANE (Institut Culturel Panafricain, Yene Todd, Sénégal) – Nadia OUACHENE (FLSH Ben M'sik Casablanca) – Cécile LEGUY (Université Sorbonne nouvelle, Paris 3, CNRS) – Mohamed SAMRAKANDI (Université de Toulouse-Le Mirail) – Majid DKHISSY (FLSH Ben M'sik Casablanca) – Josiane BRU (LISST/Centre d'anthropologie sociale, Toulouse) – Ibtissam BELGAID (FLSH Oujda) – Aboubakr CHRAIBI (INALCO France) – Latifa IDRISSE (FLSH Ben M'sik Casablanca) – (FSJES Casablanca) – Justin OUORO (Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou) – Jamila LYOUBI (FLSH Ben M'sik Casablanca) – Lahcen OUASMI (FLSH Ben M'sik Casablanca).

Comité d'organisation

Lahcen OUASMI – Nadia OUACHENE – Latifa IDRISSE – Youssef SEFRI.